

Question de Caroline Saal sur le Parc d'Avroy

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et messieurs les Echevins,

Il est désormais permis de se garer dans le Parc d'Avroy aux abords du Trinkhall.

Avec le retour des beaux jours c'est priver le musée, les riverains, de profiter en toute sécurité des abords du musée, du kiosque, de la plaine de jeux et du parc. Ce n'est pas sans rappeler les problèmes de stationnement sauvage à la Boverie. J'entends par là qu'il faut pouvoir protéger nos espaces publics afin qu'ils puissent remplir leur fonction de lieu de promenade, de jeu et de sport.

Notre question est la suivante :

Pourquoi ce changement de stationnement, à quelle demande correspond-il ? Et surtout, est-il temporaire ? Si oui, quelles solutions structurelles face au stationnement sauvage dans le parc car on a l'impression qu'on a autorisé ce qui se pratiquait déjà même à l'époque non autorisée.